

**CHEFS D'ENTREPRISES :** Publiée le vendredi 12 Septembre 2014 - Formation  
**SE FORMER SANS** professionnelle  
**AVANCE DE**  
**TRÉSORERIE,**  
**MAINTENANT, C'EST**  
**POSSIBLE !**

Parce que la formation des chefs d'entreprise constitue une des solutions de compétitivité et d'évolution des compétences, l'AGEFICE, la CCI Nîmes, la CGPME 30 et l'UMIH 30 ont décidé de s'allier en signant une convention de partenariat.

Aujourd'hui, suivre une formation dans le Gard sans faire d'avance de trésorerie c'est possible, c'est ce qu'on appelle la subrogation.

**En effet, en tant que Chef d'entreprise ou conjoint collaborateur ressortissant de l'AGEFICE vous pouvez bénéficier de ce dispositif, la subrogation, mis en place à titre expérimental pour les entreprises du département du Gard, à l'initiative de la CCI Nîmes.**

*« Nous sommes partis d'un constat simple qui concerne la grande majorité des TPE et PME de notre territoire : avancer la trésorerie pour suivre une formation est souvent bloquant en cette période de tension économique alors que le chef d'entreprise fait déjà un effort en mobilisant du temps pour se former » rappelle Henry Douais, à l'initiative de ce dispositif innovant.*

*« Grâce à la signature de cette convention, les TPE et PME du Gard répondant aux conditions de prises en charge de l'AGEFICE pourront ainsi suivre des formations sans avoir à faire l'avance de trésorerie. C'est du concret et c'est opérationnel dès aujourd'hui » .*

**Cette convention porte sur l'ensemble des formations utiles aux chefs d'entreprises**, dont la formation de « **la mallette du dirigeant**(<http://archives.gard.cci.fr/mallette-dirigeant>) » voulue par l'AGEFICE qui a retenu la CCI Nîmes comme opérateur pour le Gard. Concrètement la « **mallette du dirigeant** (<http://archives.gard.cci.fr/mallette-dirigeant>) » est une formation collective, avec suivi individualisé de 3 jours qui a pour objectif de permettre aux chefs d'entreprises d'effectuer un diagnostic de leur activité (état des lieux comptable et financier, connaître les modalités bancaires, ...), d'installer dans l'entreprise des outils concrets de suivi (tableaux de bord, ...). Et de mettre en œuvre des mesures correctives de gestion de leur entreprise.

**Les prochaines dates de formation sont :**

- 13, 20 et 27 octobre sur Nîmes
- 27 octobre, 3 et 17 novembre au Vigan
- 13, 20 et 25 novembre à Alès
- 24 novembre, 1er et 8 décembre à Bagnols-sur-Cèze.

**Pour établir un dossier de financement de votre formation adapté à votre besoin, contactez [le point d'accueil AGEFICE à la CCI Nîmes](http://archives.gard.cci.fr/formalites/le-point-accueil-agefice)(<http://archives.gard.cci.fr/formalites/le-point-accueil-agefice>).**

**Signatures (de la convention Agefice):**

- Xavier Douais - Président de la CGPME 30
- Pierre Possémé - Président de l'AGEFICE
- Henry Douais - Président de la CCI Nîmes
- Gérard Hampartzoumian - Président de l'UMIH30.

**[Dossier de presse sur la signature de convention avec l'Agefice \(.pdf - 1020.2 Ko\)](http://archives.gard.cci.fr/file/dossier-de-presse-ageficepdf/download)**  
**(<http://archives.gard.cci.fr/file/dossier-de-presse-ageficepdf/download>)**

#### Contact Presse

Gaël MARTINEAU  
Tél. 04 66 879 925  
[gael-martineau@nimes.cci.fr](mailto:gael-martineau@nimes.cci.fr)

